

ASSOCIATION L'AVANT-SCÈNE COGNAC
1 place Robert Schuman
16100 COGNAC

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2009

ASSOCIATION L'AVANT-SCENE COGNAC

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2009

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs les Adhérents,
ASSOCIATION L'AVANT-SCENE COGNAC
1 Place Robert Schuman
16100 COGNAC

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 8 octobre 2004, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association de l'Avant-Scène Cognac, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

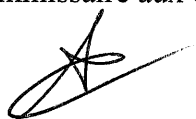
III- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'organe d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Cognac, le 16 avril 2010

PricewaterhouseCoopers Entreprises
Commissaire aux comptes



Bruno RICHARDAUD

BILAN - ACTIF

Du 01/01/2009 au 31/12/2009

ACTIF	Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009			01/07/2008 au 31/12/2008
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	25 691,04	19 923,67	5 767,37	
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels, ...	100 840,90	80 576,09	20 264,81	25 973,73
Autres immobilisations corporelles	53 015,27	46 072,42	6 942,85	3 805,22
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 140,87		9 140,87	8 340,87
TOTAL (I)	188 688,08	146 572,18	42 115,90	38 119,82
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres appros				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 321,00		2 321,00	
Créances				
Créances redevables et comptes rattachés	1 252,45		1 252,45	698,80
Autres	61 907,72		61 907,72	114 544,78
Valeurs mobilières de placement				28 111,33
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	151 803,70		151 803,70	140 787,96
Charges constatées d'avance	11 045,46		11 045,46	31 318,56
TOTAL (III)	228 330,33		228 330,33	315 461,43
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	417 018,41	146 572,18	270 446,23	353 581,25

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN - PASSIF

Du 01/01/2009 au 31/12/2009

PASSIF	Du 01/01/2009 au 31/12/2009	Du 01/07/2008 au 31/12/2008
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise	25 916,33	25 916,33
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	95 332,16	87 918,01
		-41 638,89
	33 090,78	49 053,04
Autres fonds associatifs		
Fonds associatif avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	154 339,27	121 248,49
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	11 475,33	38 966,15
	11 475,33	38 966,15
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	12 241,00	7 830,50
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 874,57	62 739,26
Dettes fiscales et sociales	39 313,04	62 272,97
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		3 940,20
Autres dettes	14 628,09	32 097,88
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	3 574,93	24 485,80
TOTAL (V)	104 631,63	193 366,61
	(VI)	
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	270 446,23	353 581,25

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

AVANT'SCENE COGNAC
COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2009 au 31/12/2009

		Du 01/01/09 au 31/12/09	Du 01/07/08 au 31/12/08
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	10 400,88	5 933,44
	Production vendue (biens et services)	82 457,07	53 669,12
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	1 163 879,83	763 581,37
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	29 731,42	11 266,42
	Cotisations	2 070,00	3 600,00
	Autres produits	5 046,03	4 011,29
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		1 293 585,23	842 061,64
CHARGES D'EXPLOITATION	Achat de marchandises	4 325,17	3 161,12
	Variation des stocks de marchandises		
	Achats stockés d'approvisionnements	-0,30	-0,70
	Variation des stocks d'approvisionnements		
	Autres charges externes	678 282,05	495 295,95
	Impôts, taxes et versements assimilés	12 606,18	8 415,84
	Rémunérations du personnel	338 765,11	149 909,25
	Charges sociales	207 256,66	99 095,42
	Dotations aux amortissements et dépréciations	11 517,61	4 844,92
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
	Sur actifs circulants : dotations aux dépréciations		
	Dotations aux provisions		5 520,24
Subventions accordées par l'association			
Autres charges	26 494,23	19 102,41	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)		1 279 246,71	785 344,45
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)		14 338,52	56 717,19
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)			
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		2 000,00	14 192,67
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 703,72	8 622,77
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		1 703,72	8 622,77
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)		1 703,72	8 622,77
PRODUITS EXCEPTION.	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	19 159,69	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

AVANT'SCENE COGNAC
COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2009 au 31/12/2009

		Du 01/01/09 au 31/12/09	Du 01/07/08 au 31/12/08
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		19 159,69	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	46,85	1 323,02
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	64,30	771,23
	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		111,15	2 094,25
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)		19 048,54	-2 094,25
Participation des salariés aux résultats (V)			
Impôt sur les bénéfices (VI)			
SOLDE INTERMÉDIAIRE $(I + III + V + VII) - (II + IV + VI + VIII + IX + X)$		33 090,78	49 053,04
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS			
ENGAGEMENTS	Sur apports		
	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels		
	Sur legs et donations		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES			
TOTAL DES PRODUITS		1 314 448,64	850 684,41
TOTAL DES CHARGES		1 281 357,86	801 631,37
EXCÉDENT OU DÉFICIT		33 090,78	49 053,04
PRODUITS	ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
TOTAL PRODUITS			
CHARGES	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES			
TOTAL		33 090,78	49 053,04

**Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes**

ANNEXE

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE
IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS
PROVISIONS & COMPTES DE REGULARISATION
ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES & DES DETTES
VARIATION DES FONDS PROPRES
EFFECTIFS - DROITS AU DIF - REMUNERATION CADRES
VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES
SUBVENTIONS OCTROYEES (D16/8/1901 ART.16)

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE

Les comptes annuels de l'exercice de janvier à décembre 2009 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Plan comptable du Comité national de la vie associative.

I - CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II - PRINCIPALES METHODES UTILISEES

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations)

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue par l'entreprise, dans le respect des règles fiscales actuellement en vigueur.

b) Stocks

Les stocks de clôture sont valorisés au terme d'un inventaire physique à leur coût historique.

c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

d) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

III - CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES, INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

A la suite de la modification en 2008 de la date de fin d'exercice, cet exercice comporte 12 mois après le précédent qui en comportait 6.

Les changements de méthode d'évaluation survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- calcul de la provision pour indemnité de départ d'après l'indemnité de départ en retraite prévue dans la convention collective augmentée des charges auxquelles elle est soumise, et non plus l'indemnité de licenciement.

Les changements de méthode de présentation survenus au cours de l'exercice sont les suivants :
NEANT

IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS

	DEBUT D' EXERCICE	ACQUISITIONS	DIMINUTIONS	FIN D' EXERCICE
Immobilisations incorporelles	18 440,28	7 250,76		25 691,04
Immobilisations corporelles	146 393,24	7 462,93		153 856,17
Immob financières	8 340,87	800,00		9 140,87
Total général	173 174,39	15 513,69	0,00	188 688,08

AMORTISSEMENTS

	DEBUT D' EXERCICE	DOTATIONS	SORTIES DE L'ACTIF	FIN D' EXERCICE
Immobilisations incorporelles	18 440,28	1 483,39		19 923,67
Immobilisations corporelles	116 614,29	10 034,22		126 648,51
Total général	135 054,57	11 517,61	0,00	146 572,18

PROVISIONS & COMPTES DE REGULARISATION

PROVISIONS

	DEBUT D' EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN D' EXERCICE
Provisions risques & charges	38 966,15		27 490,82	11 475,33
Provisions pour dépréciation des stocks				
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers				
Provisions pour dépréciation des comptes financiers				
Total général	38 966,15	0,00	27 490,82	11 475,33

COMPTES DE REGULARISATION

- charges constatées d'avance :	<i>Achat de spectacles</i>		11 045,46
	<i>Eau énergie chauffage</i>	444,64	
	<i>pt équipement</i>		
	<i>stock fourm. bureau, billetterie</i>	2 985,87	
	<i>stock bar</i>	232,86	
	<i>Crédit bail</i>	1 286,69	
	<i>Loc machine affranchir</i>	687,43	
	<i>Maintenance lociciels</i>	899,32	
	<i>Assurance</i>	-1 080,16	
	<i>Documentation</i>	418,78	
	<i>Télécoms</i>	25,00	
	<i>Publicité</i>	4 354,17	
	<i>Droits d'auteurs</i>	303,00	
	<i>Frais postaux</i>	15,45	
	<i>Missions déplacements catering</i>	472,41	
- produits constatés d'avance :	<i>ONDA SPECT 2010</i>	3 574,93	3 574,93

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES

	Montant brut	Jusqu'à 1 an	A plus d'1 an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Autres créances	9 140,87		9 140,87
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances clients	1 252,45	1 252,45	
Autres créances	64 228,72	64 228,72	
	74 622,04	65 481,17	9 140,87

DETTES

	Montant brut	Jusqu'à 1 an	A plus d'1 an
<i>Dettes financières :</i>			
Emprunts			
En cours bancaires			
<i>Autres dettes :</i>			
Dettes fournisseurs	34 874,57	34 874,57	
Autres dettes	66 182,13	66 182,13	
	101 056,70	101 056,70	0,00

ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL

	Redevances payées	Redevances restant à payer jusqu'à 1 an	Redevances restant à payer à + d'un 1 an
14 hauts parleurs CM-CIC BAIL07/2007 (60 mois)	43 806,53	18 126,84	28 700,83
1 AUTOCOM HIPATH 3350 09/2009 (60 mois)	413,92	1 241,76	4 553,12
	44 220,45	19 368,60	33 253,95

VARIATION DES FONDS PROPRES

	Fonds propres à la clôture de l'exercice précédent	121248,49
Variations :		
-	Résultat de l'exercice	33090,78
	Fonds propres à la clôture de l'exercice	<u>154339,27</u>

EFFECTIFS - DROITS AU DIF - REMUNERATION CADRES

Effectif moyen de l'année :

Cadres	4
Employés ouvriers	6
Intermittents du spectacle	2

intermittents du spectacle

Droits au D. I. F. pour l'ensemble des salariés en heures

Acquis	605
Faisant l'objet d'une demande	

La rémunération des trois plus hauts cadres de l'Avant-Scène Cognac s'élève à 96 383,82€.

VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	OUI (X)	NON ()	TOTAL ->	73600,26
			Apports Ville :	64427,26
			<i>Personnel administration</i>	<i>64 427,26</i>
			Apports entreprises privées :	0,00
Valorisation du bénévolat :	52 personnes * 20 hres * Smic horaire =			9173,00

SUBVENTIONS OCTROYEES

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Organisme subventionneur	Montant	Immobilisation financée	Observations*

*Durée d'amortissement

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Organisme subventionneur	Montant
- Etat, Ministère de la culture & DRAC report N-1	139079,34 24485,80
- Région Poitou-Charentes	98000,00
- Conseil général de Charente	83812,27
- Ville de COGNAC CCH	71694,42
- Ville de COGNAC report complt recettes+tps libre	659157,99
- Communautés de communes	23222,75
Sous-total	1099452,57
- Subvention supplétive Ville de COGNAC	64427,26
TOTAL	1163879,83

DEFICITS REPORTABLES

	Déficit imputable	Déficit imputé	Déficit reportable
	20 870,57	5 646,81	15 223,76
TOTAL	20 870,57	5 646,81	15 223,76

Déficit de l'exercice (tableau 2033-b, ligne 372) ou fraction non imputée 0,00
 Total des déficits restant à reporter **15 223,76**

DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

RESULTAT COMPTABLE	33090,78
<i>REINTEGRATIONS</i>	
Amendes et pénalités	0,00
Charges non déductibles	46,85
Provisions non déductibles	0,00
Impôts sur les sociétés et imposition forfaitaire annuelle	0,00
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM	0,00
	<hr/> 46,85
<i>DEDUCTIONS</i>	
Déficit imputé	5646,81
Reprise sur provisions non déductibles	27490,82
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM	0,00
	<hr/> 33137,63
RESULTAT FISCAL	0,00

CALCUL DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES

Résultat imposable :	0,00	
	Base	Montant
Impôt sur les sociétés 15% :		0
Impôt sur les sociétés 33 1/3% :	0	0
		<hr/> 0

ASSOCIATION L'AVANT SCENE COGNAC

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2009

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs les Adhérents,
ASSOCIATION L'AVANT-SCENE COGNAC
1 Place Robert Schuman
16100 COGNAC

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice.

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions prévues à l'article L. 612-5 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Description des conventions conclues au cours de l'exercice.

➤ ***Convention l'Avant Scène – Ministère de la Culture et de la Communication.***

❖ Par une convention du 15 juillet 2009, le préfet de Région au titre du ministre de la Culture et de la Communication a décidé d'accorder à l'Avant Scène une subvention de 87 000 € dans le cadre du festival coup de Chauffe 2009, une subvention de 40 000 € dans le cadre de l'activité artistique et culturelle de la saison 2008-2009. Ces sommes ont été reçues intégralement au cours de l'exercice 2009.

❖ Par un avenant du 27 novembre 2009, le préfet de Région au titre du ministre de la culture et de la Communication a accordé une subvention de 15 000 € dans le cadre des résidences chorégraphiques. Cette somme a été reçue intégralement au cours de l'exercice 2009.



➤ **Convention l'Avant Scène – Conseil Régional Poitou Charente**

❖ Par une convention n° 09/RPC-E-312 datant du 1^{er} octobre 2009, le conseil régional a décidé d'accorder à l'Avant Scène une subvention de 75 000 € au titre du festival « Coup de Chauffe 2009 » et une subvention de 23 000 € au titre de la programmation de la saison 2009/2010.
Ces sommes ont été reçues à hauteur de 80% au cours de l'exercice 2009.

➤ **Convention l'Avant Scène – Conseil Général de la Charente.**

❖ Par une convention du 18 juin 2009, le Conseil Général de la Charente a décidé d'accorder une subvention de 48 000 € dans le cadre de la programmation culturelle 2008-2009 ainsi qu'une subvention de 27 000 € pour l'édition 2009 du festival « Coup de Chauffe ».
Ces sommes ont été reçues intégralement au cours de l'exercice 2009.

❖ Par une convention du 18 juin 2009, le Conseil Général de la Charente a décidé d'accorder une subvention d'un montant de 541 € en vue de la programmation du spectacle « Amour à ma mère » du 29 janvier 2009 et une subvention d'un montant de 780 € en vue de la programmation du spectacle « Bottes de Prince et Bigoudis » du 6 février 2009.
Ces sommes ont été reçues intégralement au cours de l'exercice 2009.

❖ Par un avenant de la convention signée du 18 juin 2009, le Conseil Général de la Charente a décidé d'accorder une subvention d'un montant de 7 718.89 € dans le cadre de la participation à l'opération « Collège au spectacle » 2008/2009.
Cette somme n'avait pas encore été perçue au 31.12.2009.

➤ **Convention l'Avant Scène – Ville de Cognac.**

❖ Dans le cadre de la Délégation du Service Public du 15 octobre 2007, l'Avant Scène a reçu une somme globale 659 157,99 €, une subvention de 71 694,42 € relative au festival « Coup de Chauffe » 2009 ainsi qu'une subvention supplétive de 64 427,26 € relative aux rémunérations des agents qui sont mis à disposition de l'Avant Scène.
Ces sommes ont été reçues intégralement au cours de l'exercice.

➤ **Convention l'Avant Scène – Communautés de communes**

❖ Par une convention du 20 avril 2009, la communauté de communes de Cognac a décidé d'accorder une subvention sur déficit à hauteur maximale de 24 500 € pour la saison 2008/2009.

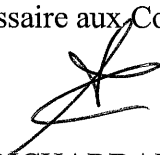
BRN

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Cognac, le 16 avril 2010

PricewaterhouseCoopers Entreprises
Commissaire aux Comptes



Bruno RICHARDAUD